



## DECLARATION CNSIS DU 24 JUIN 2026

Monsieur le président mesdames et messieurs les élu.es, cher.es collègues

Alors que nous subissons une vague de chaleur proche de celle de 2003 avec un risque de feu d'espace naturel important, nous avons la confirmation, comme nous le craignons lors des annonces du président de la république d'octobre 2022, au plus 600 engins du pacte capacitaire seront livrés d'ici fin 2027 sur les 1083 attendus.

Entre l'attente de nouveaux bombardiers d'eau, les difficultés à maintenir une flotte à plus de 4000 CCF, si la superficie boisée n'avait pas augmenté de 3 millions d'hectares depuis 1983 et que nous comptons un bombardier d'eau de moins aujourd'hui qu'à l'époque, nous pourrions discuter stratégie, là nous ne pouvons que constater notre retard sur les évènements prévisibles.

Dès 2010 les rapports interministériels, cartes à l'appui annonçaient l'aggravation du risque feu de forêts, les conflits d'usage de l'eau, les risques d'inondations et les risques particuliers pour les massifs montagneux.

La CGT s'en était fait l'écho lors de son audition pour le livre blanc de la sécurité intérieure en 2019, rien n'en n'a été retenu.

Soulignons tout de même le renouvellement de la flotte d'hélicoptères de la Sécurité Civile.

L'objectif du livre blanc se fixait quelques lignes directrices, en voici quelques-unes auxquels chacun pourra réfléchir :

- Protéger tous les acteurs de la sécurité ;
- Consolider pour assurer aux forces une visibilité sur les équipements et infrastructures ;
- Anticiper pour faire face aux menaces émergentes, notamment numériques ;
- Prévenir pour gérer les crises du 21e siècle et développer la résilience de la nation ;

C'est ici une nouvelle occasion de redire ce que nous avons dit au cabinet du premier ministre : notre système montre des signes de fragilisation croissants, et la mise en place d'indicateurs devrait permettre d'en objectiver l'état.

Réviser les indicateurs existants, comme le délai de présentation du 1er engin, connaître l'objectif de personnel de garde et d'astreinte dans chaque centre, département, zone et donc dans le pays.



Il serait sage que collectivement, nous n'attendions pas, comme l'histoire de la Sécurité Civile l'a déjà éprouvé, un coup de pied au cul pour élaborer une réponse à la menace, souvent identifiée.

De plus cette question pourrait être un débat public et pas d'experts, une échéance électorale prochaine pourrait être une opportunité de ne pas cantonner le débat des moyens, des besoins, des missions, de l'organisation, dans les conseils d'administration des Services d'incendie et de Secours ou dans de rares séances des deux chambres du parlement.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les élu.es, cher.es collègues, merci de votre attention.